

- o 80 000 \$ pour un séminaire organisé conjointement par le Canada et l'OTAN sur le rôle des militaires dans une société démocratique, qui sera donné à Montebello, au Québec, en février 1992;
- o 50 000 \$ au Programme de l'OTAN de bourses de recherche sur les institutions démocratiques;
- o 20 000 \$ au Conseil de l'Atlantique pour qu'il se penche sur l'amélioration des relations avec les démocraties naissantes de la région.

Le Canada et ses alliés se sont entretenus de façons possibles d'associer les nouvelles démocraties de plus près à l'OTAN et à ses institutions. Leurs discussions ne visaient pas à étendre la garantie de sécurité prévue à l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord à ces pays, mais portaient plutôt sur des moyens de permettre aux pays d'Europe centrale et orientale de participer au rôle politique de l'OTAN, soit «le développement de relations internationales amicales et pacifiques en renforçant leurs [des Parties] libres institutions» (article 2).